



Mairie de Charleval-de-Provence

Procès-verbal de la Séance Publique du 26 mai 2021 à 20h30

Présents : Yves WIGT, Laurent MOURE, Mylène BOYER, Jean-Luc SUAOU, Sylvie FABRE, Philippe PIRAS, Christiane OLLIVIER, Elisabeth CAYOL, Christine WIGT, Dominique LACROCQ, Gérard MARCHETTI, Jean-Charles MALGA, Nadège PIGAGLIO, Vincent TROTTET, Cédric TROTABAS, Solenn BLANCHOT

Ont donné pouvoir : Nathalie FAURE à Yves WIGT, Jérôme SOULIER à Jean-Luc SUAOU

Absents excusés : Sylvain BAGARRI, Nicolas GIRARD, Sophie BALLATORE, Alexandrine SIAS, Christophe HOCMARD

Monsieur le Maire propose de nommer comme secrétaire de séance Monsieur Gérard MARCHETTI, proposition adoptée à l'unanimité.

1. Régie marché – Modification des Tarifs

Monsieur le Maire présente la modification des tarifs du marché, portés à 2 € le mètre linéaire.

Monsieur Trottet demande le montant des anciens tarifs, qui s'élevaient à 0.90 € le mètre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Autorisation de signature pour l'acquisition d'une parcelle – emplacement réservé n°30

Monsieur le Maire rappelle l'historique de cet emplacement réservé.

Monsieur Trottet se fait le porte-parole d'un administré qui souhaite savoir quand les travaux seront faits.

Monsieur le Maire lui répond qu'il ne pouvait pas lancer de maîtrise d'œuvre tant que la mairie n'était pas propriétaire et qu'il faut se presser maintenant car les demandes de subventions sont bientôt forcloses.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Autorisation de vente de parcelle dans la zone du Rompidou – Lot 2

Monsieur le Maire présente cette vente, il s'agit du terrain à gauche à l'entrée de la zone.

Monsieur Trottet demande quel type d'activité sera accueillie.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit de bureaux pour les lots n°2 et 3.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Autorisation de vente de parcelle dans la zone du Rompidou – Lot 3

Monsieur le Maire présente cette vente.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Autorisation de vente de parcelle dans la zone du Rompidou – Lot 5

Monsieur le Maire présente cette vente.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Autorisation de vente de parcelle dans la zone du Rompidou – Lot 6

Monsieur le Maire présente cette vente.

Monsieur Malga demande où en est la voirie intermédiaire entre les Sénioriales et la ZA. Monsieur le Maire lui répond que c'est prévu avec l'opération à venir sur la zone du Rompidou de vente de 4 ou 5 lots viabilisés.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Demande d'aide financière au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif d'aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence – Répartition n° 1 / 2021

Monsieur le Maire donne les informations sur les trois projets financés par la commune et validés avec le CAUE.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Aide à la programmation culturelle dans le cadre du plan de relance 2021 - Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Maire indique que le spectacle est celui de la compagnie KARNAVIREs qui s'est déjà produit sur la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9. Modification du règlement intérieur de la cantine scolaire

Monsieur le Maire présente la modification au règlement intérieur de la cantine scolaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10. Création des emplois saisonniers – été 2021

Monsieur le Maire rappelle que cette délibération est prise chaque année. Monsieur Moure donne des explications sur le choix des saisonniers.

Monsieur Trottet demande si les jeunes habitent Charleval, ce qui est le cas à 98%.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

11. Recrutement des maîtres-nageurs sauveteurs et surveillants de baignade pour le fonctionnement de la piscine municipale – été 2021

Monsieur le Maire rappelle que cette délibération est également prise chaque année, et qu'il faut faire un roulement car la piscine est ouverte tous les jours.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12. Jury d'assises 2022 – tirage au sort

Monsieur le Maire donne lecture des membres tirés au sort.

Monsieur le Maire donne également lecture des décisions qu'il a prises depuis le dernier conseil.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses également, la séance est levée à 21h30 heures.

A Charleval, le 16 juin 2021

Yves WIGT

Maire de CHARLEVAL